
OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je pense que nous allons pouvoir commencer. Bien, nous commençons l'enregistrement.

TERRI AGNEW : Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue au Groupe de travail de mise en œuvre de l'ATLAS II, mercredi 16 septembre 2015, 20 h UTC.

Sur cet appel, nous avons Holly Raiche, Olivier Crépin-Leblond, Tijani Ben Jemma. Maureen Hilyard, Wolf Ludwig, Glenn McKnight, Cheryl Langdon-Orr, Gunela Astbrink et Eduardo Diaz.

Sur le canal espagnol, nous avons Alberto Soto.

Sur le canal français, nous n'avons personne.

Nous avons les excuses de Murray McKercher, Dev Anand Teelucksingh et Siranush Vardanyan.

Au niveau du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Ariel Liang, Terri Agnew.

Nos interprètes aujourd'hui sont Claudia et Marina. Et nos interprètes de français sont Claire et Camila.

S'il vous plaît, donnez votre nom avant de prendre la parole, pour la transcription et pour les interprètes.

Merci beaucoup. Olivier, vous avez la parole.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Terri. Bonjour à tous.

Bien. Je crois qu'on n'a oublié personne. Donc, l'appel est terminé. Nous allons aujourd'hui faire – prendre la suite de notre téléconférence de la semaine dernière. Nous allons continuer à regarder les recommandations. Nous allons commencer par la transition des fonctions IANA et la responsabilité de l'ICANN qui figurent dans le Groupe de travail des problèmes d'IANA et de la responsabilité de l'ICANN.

Ensuite, nous allons analyser le prochain – la prochaine recommandation. Il y a certaines recommandations que nous avons déjà analysées. Donc, nous avons analysé les recommandations du Conseil, les recommandations à présenter au Conseil.

Nous allons ensuite continuer avec les recommandations liées à l'Assemblée générale. Est-ce que vous avez des choses à ajouter ou des modifications à faire à cet ordre du jour tel qu'il figure sur l'écran pour aujourd'hui?

Bien. J'ai l'impression que j'ai un peu d'écho, hein? Je m'entends. Un petit problème technique...

Est-ce que quelqu'un entend un écho aussi?

Bien, je vois que Cheryl aussi a un peu d'écho.

Bon. Je continue, peu importe.

Je vois que Sébastien Bachollet est aussi sur cet appel.

Bien. Nous allons passer au point 2 de notre ordre du jour. Nous avons une action à suivre – nous avons plusieurs actions à suivre de l'appel précédent. Je crois qu'ils ont été complétés dans leur ensemble. Il y en a un pour Dev Anand Teelucksingh qui devait nous parler de la recommandation 21 et la recommandation 1 pour la réunion B en ce qui concerne le sous-comité d'engagement et de sensibilisation. Comme Dev Anand Teelucksingh n'est pas sur cet appel, nous ne pourrions pas régler ce point-là. Il y a d'autres actions à suivre. Heidi devait se renseigner pour savoir si les activités de sensibilisation conduites à Toronto par l'équipe d'Amérique du Nord du GSE avaient été faites sans avertir NARALO. Et il y a aussi pour l'engagement et la sensibilisation et l'IT d'ATLAS, les membres du sous-comité doivent être – on doit leur demander à propos de la liste de diffusion, de regarder la recommandation n°40 et de faire des suggestions pour cet appel d'ATLAS IT.

Bien. Est-ce qu'on peut savoir où est-ce qu'on en est ici dans ce – à propos de ces actions à suivre?

Bien. Est-ce que quelqu'un a des commentaires sur ces actions à suivre, sur les actions à suivre qui figurent sur notre ordre du jour?

Des commentaires? Pas de commentaires? Bien.

Je crois que l'écho vient de ma ligne, apparemment. Bien. Nous allons avoir d'où ça vient. Il va falloir essayer de régler ce problème de l'écho, voir d'où vient cet écho sur ma ligne. Peut-être qu'il va falloir que je me déconnecte et que je me reconnecte. Bien.

Je vois que personne n'a rien à dire sur ces actions à suivre, donc on avance.

Notre prochain point de notre ordre du jour est le point 3, qui est la révision de la recommandation 41 d'ATLAS II. Cette recommandation était qu'« ALAC devrait travailler avec le Conseil de l'ICANN pour chercher des sources additionnelles pour le financement pour les activités d'At-Large ».

Donc, c'est une recommandation générale, qui était destinée au sous-comité des finances et du budget. Je ne suis pas sûr que le sous-comité des finances et du budget puisse nous – faire des commentaires à ce propos pour le moment. Je pense qu'on peut, en tous cas, leur envoyer, en disant qu'ALAC et At-Large vont demander que cette recommandation soit mise en œuvre dans le cadre de la nouvelle stratégie de réunions d'ICANN, notamment pour les réunions B.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires? Des notes que l'on pourrait ajouter, par exemple des notes que l'on pourrait ajouter concernant ce sous-comité.

Maureen Hilyard, vous avez la parole.

MAUREEN HILYARD :

Merci, Olivier.

Je voudrais dire que pour la réunion B, les activités de sensibilisation, nous avons déjà abordé plusieurs problèmes liés au financement de certaines des activités qui pourraient être nécessaires, notamment les idées qui ont été proposées pendant notre réunion. Et donc, lors de

notre dernière réunion, l'idée, c'est de recueillir, de compiler toutes les activités de sensibilisation dans une seule réunion. Et puis, nous avons travaillé ensuite – avec ALAC, par exemple, nous avons essayé de voir d'analyser des idées de sensibilisation au sein de la Communauté. Et donc, nous devons – je sais, par exemple, que Wenda est en train de travailler sur un programme. Il va y avoir quelques problèmes pour travailler avec – dans ce domaine avec Wenda, mais je peux chercher davantage de détails, si vous voulez.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Maureen. Comme vous le voyez, Ariel est en train de partager son écran et donc, elle va ajouter les notes – elle a ajouté les notes sur la page Wiki. Donc, c'est bien ce que vous dites. Vous avez raison. Et ALSC veut peut-être aborder ce point lorsqu'il va parler avec [Sally Constantin] dimanche, dans la réunion en face à face — et je pense que Nick, Nick et Thomas aussi — concernant la réunion B et la façon dont cette réunion sera organisée.

Bien. Le programme pour la prochaine génération aussi, hein... ALAC pourra aborder cela. Nora, pardon. Nora, hein? Nora Abusitta. Voilà.

Donc, il y a plusieurs choses qu'il va falloir faire ici. Nora s'occupe du programme de NextGen.

Bien. Nous allons maintenant donner la parole à Cheryl Langdon-Orr.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Olivier. Je crois que c'est une recommandation qui est destinée au Conseil de l'ICANN, mais je me demande si on peut aussi envisager la

possibilité de travailler avec d'autres groupes. Les relations ne sont pas aussi établies à travers toutes les régions actuellement, et je pense que certaines régions qui dépendent de ressources locales ont besoin de financement pour certaines activités et cela pourrait être utile. Ça pourrait être donc intéressant de pouvoir analyser cet aspect.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Cheryl.

Oui. C'est une bonne idée, sachant que nous – la région – les régions ont leur propre budget, elles ont un peu plus de contrôle et donc, ils pourront consacrer ou affecter un certain budget aux activités régionales et aux activités de sensibilisation au niveau de la région.

Sébastien Bachollet demande la parole. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Olivier. Oui. Je voulais dire que votre – la stratégie de réunion pour travailler sur la première réunion B qui sera dans l'Amérique latine et les Caraïbes, et cette réunion, il faut en – on parlera avec le vice-président d'Amérique latine. C'est important. Et la première idée était d'avoir – de faire un travail de sensibilisation dans la salle dans laquelle se fait la réunion. Et après avoir parlé avec le Groupe de travail de stratégie At-Large, on a voulu qu'il y ait aussi une sensibilisation à l'extérieur des lieux de réunion, comme une discussion. Comme vous le savez, peut-être que le Groupe de stratégie des réunions de l'ICANN n'est pas responsable de parler du budget, il ne s'occupe que de l'organisation d'une réunion.

Et j'ai l'impression que la discussion que nous avons eue la semaine dernière était très utile et la discussion concernant le vice-président de la région aussi. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien. Vous parlez de la conversation qu'on a eue la semaine dernière? Vous parlez de la conversation que vous avez eue avec le Groupe de travail de stratégie de réunions?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. C'était lundi... je ne sais plus... en tous cas, c'était il y a quelques jours, nous avons eu une réunion avec ce Groupe de travail sur la stratégie des réunions – la nouvelle stratégie de réunion et nous avons discuté avec les personnes qui travaillent dans le domaine de l'organisation des réunions et des personnes qui travaillent sur les organisations de la région. Et nous sommes en train d'essayer de voir qu'est-ce qui manque pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour l'année prochaine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien. C'est très utile. Je pense que vous êtes membre de ce groupe de travail de stratégie sur les réunions, non?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. Je suis un membre et je participe aussi au sous-groupe qui travaille sur – pour les réunions de l'Amérique latine et des Caraïbes parce que j'ai quelques connaissances de ce pays, de cette région. Il y

a certains endroits que je connais bien. Donc, je participe à ces deux groupes. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Très bien. Donc, quelqu'un qui est dans ce groupe de travail pourrait s'il vous plaît nous maintenir au courant? Comme cela, on pourra ajouter et donc terminer cette recommandation 41 ou la compléter.

Certaines discussions ont lieu sur le chat actuellement concernant les [BP] qui intégreraient la structure d'ALAC dans les activités locales et au niveau régional, si cela est possible. Je sais que l'on travaille actuellement avec certaines régions et moins avec d'autres régions. Et c'est quelque chose qu'on pourrait mentionner lorsqu'on en parlera avec le vice-président de la région à Dublin. ALAC en parlera avec les vice-présidents régionaux à Dublin.

Je vois qu'il y a une certaine envie pour que les vice-présidents régionaux travaillent avec ALAC sur les différents projets qui existent actuellement. Les régions, les RALOs, il y a toute une série de mouvements qui ont lieu actuellement, de changements qui ont lieu et qui sont en plus, je pense, stimulés par les bureaux des vice-présidents – les bureaux régionaux.

Je n'ai pas encore vu ce qui se passait au niveau de NARALO, mais je pense qu'il y a de bons progrès.

Ce sont les premières étapes.

Sébastien Bachollet, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Olivier. Oui, il y a une information qui me paraît utile ici à donner. Il y a une réunion à [peu clair] actuellement sur la stratégie. Et Dev et... participe à cette réunion. Et je suis sûr qu'ils discuter – et Vanda Scartezini est aussi là-bas et je suis sûr qu'ils vont discuter des questions liées à la stratégie régionale et à la première réunion de type B qui aura lieu dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien. Peut-être une action à suivre que l'on pourrait déduire ici, c'est que nous n'avons pas vraiment – nous ne savons pas vraiment ce que font les vice-présidents des régions et quelles sont les stratégies au niveau des régions qui sont mises en œuvre, donc est-ce qu'on pourrait ici ajouter une action à suivre disant que les vice-présidents régionaux devraient fournir des détails sur les activités qui sont actuellement mises en œuvre dans la région et qui concernent l'organisation At-Large régionale?

Est-ce que c'est une bonne question? Qu'est-ce que vous en pensez? J'improvise un peu, hein?

Donc, si vous pensez que ce n'est pas bon, dites-moi. Ou si vous pensez qu'on peut améliorer la rédaction, dites-le-moi.

Je vois Heidi Ullrich qui demande la parole. Heidi, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH : Merci, Olivier. Je voudrais dire que c'est une très bonne idée, savoir ce qu'ils ont fait, savoir quels sont leurs plans, comment les structures At-Large peuvent participer davantage à leurs activités. Une façon de faire

cela, ce serait d'ajouter des sessions ou des réunions qui ont lieu dans votre région, pour lesquelles vous avez besoin d'une collaboration entre GSI et At-Large. Merci, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup pour cette précision, Heidi.

Alberto Soto demande la parole. Alberto, vous avez la parole.

ALBERTO SOTO : Nous avons d'autres organisations – il y a un acronyme dont je ne me souviens pas, qui a actuellement organisé une réunion avec les boursiers pour ALAC dans différentes régions et je pense que c'est bien. Il faudrait travailler avec les boursiers, avoir une réunion exclusive avec eux. Il y en a déjà qui travaille – il y a des ALS qui travaillent déjà avec les boursiers, mais d'autres qu'ils ne le font pas. Peut-être que l'on pourrait développer cela, faire de la sensibilisation avec les boursiers lors de chaque réunion de l'ICANN. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alberto. C'est noté. Ariel est en train de le noter. Bien. Très bien.

Je crois que nous avons suffisamment d'informations ici.

Sébastien, vous venez de lever la main, donc vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Olivier.

Un dernier point. Dès que nous pourrons parler de l’endroit où aura lieu la réunion B dans la région d’Amérique latine, nous rentrerons en contact avec les ALS – il y en a dans chaque pays –, et nous travaillerons avec eux pour faciliter les activités de sensibilisation. Je pense que ça pourrait être utile aussi. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien.

Heidi Ullrich, vous avez de nouveau levé la main. Heidi, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH : Merci. Ah non, je me suis trompée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Heidi.

Nous allons passer au prochain point, sinon nous allons passer toute notre téléconférence sur cette recommandation 41. Nous avons une action à suivre, nous verrons comment nous allons avancer dans ce domaine. Peut-être qu’on peut improviser un plan d’action pour voir comment on continue. En tous cas, la prochaine chose à faire pour le Groupe de travail de stratégie de l’ICANN et lorsqu’ALAC rentrera en contact avec les responsables régionaux, nous le verrons.

Est-ce qu’il y a d’autres aspects concernant cette recommandation qui vous paraissent importants?

Parlez avec le Conseil de l'ICANN, parlez avec le personnel de l'ICANN, cherchez différentes sources de financement pour les activités d'At-Large. Si vous avez des commentaires à faire sur la liste e-mail ou des commentaires, vous pouvez le faire en bas. Il y a une case pour les commentaires. Vous pouvez faire des commentaires.

C'est correct, Ariel? On peut saisir son commentaire?

ARIEL LIANG : Oui. Vous pouvez faire des commentaires en rentrant sur la page Wiki.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup.

Nous allons passer au prochain point de notre ordre du jour. C'est le point 3 b), pour reprendre donc tout ce qui concerne la transition des fonctions IANA et la responsabilité d'ICANN. Ce groupe de travail s'est réuni, a analysé toutes les recommandations qui avaient été envoyées à ce groupe. Et la page a été mise à jour. Beaucoup de recommandations ont été ajoutées. Ce que je suggère maintenant, c'est que nous fassions une étude rapide, voir un petit peu quels sont les progrès qui ont été faits. On va essayer de faire le plus rapidement possible. Avec les changements qui ont eu lieu, on va être obligé de le faire dans le détail.

Donc, la recommandation n°3. *ICANN devrait continuer à modeler ou à chercher un modèle de responsabilité qui puisse toucher non seulement les membres du Conseil, mais toutes les parties de la Communauté de l'ICANN afin de développer un environnement productif plus transparent.* Voilà. Donc, vous savez qu'aujourd'hui, il y a eu des

recommandations qui ont été faites pour le CCWG responsabilité. Ce CCWG a fait des propositions dans le cadre de la révision organisationnelle ou de l'organisation. Donc, c'est une recommandation de la Communauté At-Large, mais ce n'est pas At-Large qui doit mettre en œuvre cette recommandation. Le problème mentionné dans la recommandation est lié à un problème actif ou actuel de la Communauté d'ICANN. Et cette recommandation donne aux membres d'ALAC la possibilité de demander à ce que des problèmes concernant le CCWG soient abordés, des problèmes pour lesquels la Communauté d'At-Large se sent très concernée. Je pense que cela, vraiment, inclut tout ce qui nous intéresse ici.

Est-ce que vous pensez que vous voudriez ajouter quelque chose concernant ce point-là?

Est-ce que vous pensez qu'il y a quelque chose lié au CCWG responsabilité qui doit être ajouté ici? Le CCWG doit pouvoir poursuivre son travail pendant les mois à venir. J'ai peur de dire dans les jours à venir...

Bien. Je ne vois personne qui demande la parole. Donc, on passe à la recommandation n°5. Donc, ici, cette recommandation n°5 : *ICANN devrait organiser la meilleure manière d'assurer que les utilisateurs finaux restent au cœur du processus de responsabilité. C'est quelque chose qu'ALAC a voulu mettre en œuvre depuis longtemps, de façon à équilibrer la relation entre ALAC et les parties intéressées.*

Donc, cette recommandation a déjà été mise en œuvre, mais peut-être qu'ALAC ne fût pas dans une position pour dire que les droits des utilisateurs finaux étaient plus importants que d'autres droits. Il y avait

certaines préoccupations liées au modèle multipartite. Est-ce que cela inclut toutes les parties prenantes des différents groupes? Est-ce qu'un équilibre est atteint? Est-ce que certaines parties prenantes ont davantage de pouvoirs que d'autres? Il y a eu des préoccupations dans ce domaine.

Alors, dans certains cas, les utilisateurs devraient être le principal, mais ce n'est pas toujours le cas. Des fois, les utilisateurs ont des intérêts qui sont très semblables à ceux des autres parties. Ils veulent toujours être ceux qui prennent la décision finale. Donc, par exemple, dans le cadre de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, il y a des registres qui ont des intérêts des utilisateurs à cœur et donc, c'est eux qui vont devoir être le principal puisque c'est eux qui s'occupent des fonctions IANA.

Alors, ici, la recommandation suivante dit qu'elle est un progrès, cette recommandation n°5. Et on rappelle les progrès ici. Donc, je voudrais savoir si les utilisateurs finaux sont toujours au cœur du processus de responsabilité, de révision de comptes ou pas. Alors, est-ce qu'on devrait dire que cette recommandation est complète ou alors devrait-on attendre à ce que le CCWG de la responsabilité s'exprime dans le rapport final du Groupe?

Si c'est le cas, par la suite, il faudrait que l'on fasse une évaluation pour revoir si ç'a été compliqué ou pas.

Alors, vous avez le choix, nous avons deux options, c'est compléter ou c'est toujours un progrès.

Je suis [peu clair], donc vous dormez tous. Mais étant donné, en tous cas, que personne ne lève la main...

CHERYL LANGDON-ORR : Pour moi, c'est le milieu de la nuit. De toute façon, personne ne vous suit, hein...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non, je pense qu'il va falloir que je parle plus doucement! Je sais qu'il y a des personnes qui ne dorment pas en tous cas parce qu'elles s'expriment sur le chat.

Alors, je pense que ce serait peut-être censé d'attendre à recevoir le rapport final du CCWG responsabilité avant de décider si ç'a été complété ou pas. Avec ce rapport, on pourra évoluer mieux si ç'a été complété ou pas et voir s'il y a eu des mesures prises ou pas.

Alors, recommandation n°6. Le modèle multipartite de l'ICANN devrait être le point de référence pour encourager tous les participants à déclarer et mettre à jour les conflits d'intérêts potentiels, etc.

Il paraîtrait que la recommandation n'est pas très bien rédigée. Donc, on parle ici de mettre à jour les conflits d'intérêts existants, potentiels, chaque fois qu'il y a un vote ou qu'il faut chercher le consensus. Donc, puisqu'on doit voter toutes les semaines, je pense que ce serait beaucoup de travail que de remettre à jour chaque fois explicitement cette déclaration d'intérêt de tous les membres.

En tous cas, on ne peut pas demander à tout le monde de déclarer les conflits d'intérêts chaque fois qu'il y a un vote, mais chaque groupe a un mécanisme adapté à ce qu'il fait. La GNSO, par exemple, a exprimé ses intérêts. L'ALAC tient aussi des déclarations d'intérêts présentées par les membres.

Alors, je dirais que ce qu'il faudrait faire pour adresser cette recommandation serait, dans le cas des conflits d'intérêts... qui seraient gérés par la piste de travail n°2 du CCWG de la responsabilité en cas où il n'y aurait pas un délai, date butoir pour la transition de leur travail.

Si vous avez quelque chose d'autre à ajouter, bien sûr, je serai ravi de partager avec vous ce qu'on en sait jusqu'à présent.

Bien. On passe maintenant à la recommandation n°7. Cette recommandation n°7 dit qu'il faudrait que l'on fasse une révision périodique du modèle multipartite de l'ICANN afin de garantir que les processus et la composition des composantes de l'ICANN adressent adéquatement les exigences, prises de décision pertinentes pour la corporation.

En septembre, en début septembre, on a déjà commencé à discuter de la question lors du démarrage de la piste de travail n°2, et le Groupe de travail a déclaré aujourd'hui que cette déclaration semblerait être une bonne évaluation de la situation, un bon état des lieux.

Je ne sais pas très bien pourquoi on discute de cela parce que je ne sais pas s'il faudrait que l'on mette cela en pause ou si on dit que c'est un progrès.

En tous cas, on avance. On passe au n°13. J'essaie d'accélérer pour voir si vous suivez. Cette recommandation dit que l'ICANN devrait réviser l'équilibre général de la représentation de parties prenantes afin de garantir que l'on considère de manière appropriée toutes les opinions en proportion à la portée et à leur pertinence.

Donc, on n'a pas discuté de la question pendant l'appel des discussions IANA, IANA *issues*, comme on l'appelle le Groupe. Mais il semblerait qu'il s'agit là de quelque chose qui est en cours d'élaboration en ce moment. Et donc, il pourrait y avoir d'autres informations qui seraient importantes pour cette recommandation, n'est-ce pas?

On n'a pas reçu de retours de la part du Groupe de travail concernant cette recommandation. En tous cas, ils ont dit que pour eux, la recommandation de ce point-là semblait acceptable.

Maintenant, recommandation suivante, n° 14. On dit : *L'ICANN devait ajuster son cadre contractuel afin de minimiser les conflits entre les exigences et les lois nationales pertinentes*. Cela implique d'examiner la possibilité de modifier sa structure juridique afin d'avoir ou afin de devenir une organisation vraiment mondiale et examiner les solutions juridiques et organisationnelles appropriées.

Alors, les questions de juridiction, on a dit, seraient discutées au sein d'un groupe de travail dans le cadre de leur travail. Donc, cela est évalué en ce moment et c'est discuté à partir de maintenant au sein d'un groupe de travail spécifique qui va nous faire part de leur résultat d'ici peu.

Alors, on avance. Recommandation n°20. On dit qu'on devrait contribuer avec la perspective des utilisateurs dans le cas [qu'elle soit nécessaire] afin de pouvoir promouvoir la responsabilité, la transparence et l'élaboration de politiques au sein de l'ICANN. On est tous d'accord là-dessus, mais la question est : qui devrait s'occuper de cela?

Il semblerait qu'il serait nécessaire d'avoir davantage de personnes qui intègrent un groupe de suivi de cette recommandation afin de pouvoir promouvoir la responsabilité, la transparence et l'élaboration de politiques au sein de l'ICANN.

Il me semble qu'on devra mettre en pause cette recommandation parce qu'on ne sait pas très bien comment nous allons résoudre cela.

CHERYL LANGDON-ORR : Je lève la main, vous permettez?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, bien sûr. Allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Je m'excuse, je ne suis pas dans la salle Adobe Connect. Mais je veux dire que je suis d'accord avec vous. Ce serait censé de le mettre en pause. Mais de toute façon, il faudrait que l'on fasse une précision là-dessus... et le fait que c'est en pause pendant qu'on détermine l'influence de cette recommandation, espérant la révision à venir de l'ALAC. Parce que cela peut être lu dans une certaine mesure, mais les

activités qu'on pourrait être en train d'attendre des ALS, par exemple, pourraient être formalisées, elles pourraient aboutir à un nombre de processus formels. Donc, je pense que ça ne correspond pas uniquement au Groupe de révision des ALS, mais ce serait peut-être un peu plus censé de considérer la révision d'autres groupes aussi.

De toute façon, oui, je suis d'accord, j'adhère, on pourrait le mettre en pause pour l'instant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Cheryl. On va le mettre en pause.

Et Ariel, comme vous voyez sur l'écran, ajoute les notes d'aujourd'hui à cette recommandation. Merci.

On revient maintenant à la recommandation n°25. Alors, on dit qu'« *[A]fin de renforcer les initiatives communautaires de l'ICANN pour la construction d'une culture de transparence et de responsabilité, tel que demandé dans les recommandations de l'ATRT II, la supervision des décisions du Conseil devrait maintenant exiger un mécanisme efficace de... [contrepois], capable de fournir la supervision multipartite et des remèdes efficaces attendus. »*

Pour l'instant, cette recommandation sera en pause et on le complètera plus tard. Alors, on va dire que c'est toujours en progrès. On attend de voir les résultats de la piste de travail n°1 avant de pouvoir conclure.

Je ne vois pas de mains levées. Il semblerait donc qu'on a déjà fini avec cette liste de recommandation pour la transition IANA et la responsabilité de l'ICANN.

Sur la liste de ce qui suit est la liste de recommandations concernant l'accessibilité. On a un groupe de travail de l'accessibilité qui s'est réuni il y a quelques instants, et ils ont discuté de ces recommandations. Je ne sais pas s'il faudrait que l'on discute nous-mêmes de ces recommandations. Il y en a une qui est partiellement complétée par le Conseil d'administration et par le personnel. C'est une recommandation qui attend en ce moment que ces deux groupes complètent la recommandation. On parle des services pour faciliter l'accès selon différents critères, comme les genres, la diversité culturelle et les nécessités des utilisateurs, les handicaps, les différentes langues, etc.

Est-ce que le personnel de l'ICANN aurait des remarques à nous partager?

Avant, Cheryl veut prendre la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, bien sûr. Merci.

Je ne suis pas sûre si c'est vraiment une question qui est complétée à travers l'amélioration constante ou permanente. Vous savez qu'il y a un engagement sérieux qui empêche l'accessibilité de tout le monde. Donc, à partir du groupe de travail de l'accessibilité, qui est intégré par la Communauté, on voit qu'il y a différentes activités [peu clair], mesures d'accessibilité qui ne sont même pas près de compléter la recommandation, mais, bien sûr, ce sera un travail permanent qui impliquera différents groupes qui vont devoir collaborer.

Et il y a différentes nouvelles technologies qui deviennent disponibles chaque fois, donc c'est un travail permanent.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien sûr. Merci. Les gens du département de services linguistiques de l'ICANN fournissent chaque fois les enregistrements, n'est-ce pas?

CHERYL LANGDON-ORR : Le service de transcription est direct, sur demande.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non, les transcriptions fonctionnent assez bien. Il faudrait vérifier avec le département des services linguistiques s'ils sont en mesure de fournir des services en direct. Je ne sais pas s'ils ont la capacité de le faire.

CHERYL LANGDON-ORR : Donc, je vais me renseigner et je reprendrai cela plus tard. Merci,

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je vais maintenant donner la parole à Gunela Astbrink qui lève la main. Gunela, allez-y.

GUNELA ASTBRINK : Merci, Olivier. J'intègre l'ALS qui travaille beaucoup avec vous et... je voulais simplement prendre la parole afin de partager avec vous mon avis que nous voudrions demander à avoir accès à un rapport et à l'initiative en général parce qu'on voudrait aussi participer à cette

initiative constante en permanence, qui sera explicitée par le Groupe de travail de l'accessibilité. Pour améliorer les activités, j'aimerais garantir que l'on ait tous une [peu clair] sur ce qui devrait être fait et qu'il n'y ait pas d'autres aspects à considérer avant de pouvoir prendre une décision.

Alors, il y a beaucoup de travail en cours, effectivement, mais il reste toujours beaucoup plus à faire. Donc, on voudrait participer avec vous. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Gunela. Oui, je sais, d'après ce que j'ai vu sur les notes de la page que nous avons à l'heure actuelle, il y a du travail en cours par le Groupe de travail de la technologie.

Donc, Ariel, je vais vous demander s'il vous plaît de nous partager ces informations sur l'appel d'aujourd'hui et sur l'accessibilité en termes généraux.

ARIEL LIANG : Olivier, on ne vous entend plus...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pendant qu'Ariel fait cela, je donnerais la parole à Eleanor.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Olivier. Gunela et moi pensions que nous avons différents moyens d'agir afin de garantir que tout cela soit correctement fait.

Donc, ce serait bien de pouvoir participer à cette initiative. Il y a d'autres personnes qui veulent le faire aussi. Vous savez qu'on a une mission qui n'est pas complète et qu'il y a un travail constant fait par le Groupe de travail de la technologie. Je pense qu'il faille travailler sur cette notion d'amélioration constante, de travail constant en cours pour créer une communauté – des activités intercommunautaires efficaces pour garantir que tout le monde puisse participer à la discussion de différents sujets, y compris tout ce qui pourrait se faire.

On a différentes personnes qui ont participé au Sommet ATLAS II et donc, elles pourraient être intéressées aussi à participer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Cela correspond aussi à ce que disait Gunela sur le projet pilote. Le Groupe de travail de la technologie est en train d'évaluer effectivement cette initiative d'avoir un projet de sous-titrage pour tout l'ICANN. Si on a plus de travail intercommunautaire en cours – qu'est-ce que vous suggérez? Vous parlez tous en même temps et je n'entends pas très bien.

Attendez, ce n'est pas un groupe de travail intercommunautaire. L'idée est tout simplement que l'on ait une organisation membre. Et c'est une activité intercommunautaire de l'ICANN. Et donc, on devrait avoir différentes personnes qui puissent participer avec nous, des personnes de la base, et travailler avec les différents groupes de travail pour collaborer avec nous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Cheryl. Ayant participé à cette réunion du Groupe de travail, je dirais que je pense que ce travail a été mis à jour pour la consommation publique surtout. C'est pour cela qu'ils ont travaillé.

Oui, je suis sûr que tout cela aura été ajouté, c'est vrai. Merci.

Alors, Gunela, vous pensiez que cela ne devrait pas être complété. Alors, vous auriez pu être désignée pour cette activité qui a été mentionnée. Pour d'autres aussi, je pense. Seriez-vous plus à l'aise si on concluait cette recommandation en attendant les résultats pour la consommation publique?

GUNELA ASTBRINK : Merci, Olivier. Oui, je pense que ce serait mieux. Il me semble que tant qu'il y a des activités du travail fait en termes généraux par rapport au travail fait, ces recommandations ont été d'intérêt pour différents groupes de travail et pour l'équipe de travail sur la technologie et donc, oui, je pense que ce serait mieux. Merci, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Gunela. Je vois un lien en ce moment sur l'écran. Je ne suis pas sûr si c'est le bon lien, si c'est le Groupe de travail intercommunautaire CCWG ou quoi. Donc, je vous propose que l'on change peut-être le nom de ce groupe pour que ce soit plus facile de comprendre quel groupe [peu clair] et le GAC. Ce sera difficile autrement de convaincre tout le monde qu'une URL qui dit « CCWG » n'appartient pas au Groupe de travail intercommunautaire, hein?

Merci. Nous allons maintenant passer au point n°11. Voilà. Cette recommandation est donc partiellement complétée. Vous allez voir que les notes et les contributions reçues parlent des détails du travail qui a été fait. Et donc, je pense que dans la recommandation, ils disent que le numéro 11 porte à peu près sur la même question. Elles sont assez liées. Elles correspondent au travail sur les initiatives intercommunautaires, le travail sur l'accessibilité. Et on espère qu'il pourra être considéré dorénavant.

Je ne vois plus rien d'autre à ajouter concernant ce point-là. Est-ce qu'il vous semble qu'il faudrait que l'on ajoute quelque chose d'autre à cette recommandation?

Bien. Je ne vois pas de mains levées. On a une autre action à suivre ici qui dit qu'il faut qu'on parle au Conseil d'administration pour voir ce qu'ils pensent au sujet de la recommandation n°11. On a déjà discuté de cette question avec le Conseil et je n'aurais pas fait part de cette recommandation pour l'instant, mais je le ferai d'ici peu.

Sur la liste, on continue avec la formation, le renforcement de compétences.

Je ne suis pas très sûr de ce qu'il faut faire par rapport par rapport aux recommandations qui figurent ici. On a la recommandation n°2 qui dit que l'ICANN devrait augmenter son soutien aux programmes qui ont apporté des membres valables à la Communauté. On a déjà beaucoup parlé de cette recommandation. Et je ne suis pas sûr de ce qui est entendu ici. Doc, je vous donne la parole pour entendre vos commentaires.

Cette recommandation est ciblée au personnel de l'ICANN, donc je voudrais aussi écouter l'avis du personnel qui participe à cet appel.

Heidi, si vous écoutez, on voudrait savoir ce que vous proposez pour cette recommandation. On sait qu'il y a certaines voies qui fonctionnent mieux que d'autres.

Il y a différentes manières d'avancer, mais je ne vois pas de mains levées. Donc, on peut passer à la recommandation n°12 si personne n'a rien à dire. Et ce qui m'inquiète par rapport à cette recommandation, c'est qu'il y a beaucoup d'informations à digérer aussi. On dit : « En collaboration avec les structures At-Large, l'ICANN devrait mettre en place des campagnes de sensibilisation et devrait élargir les programmes d'éducation dans les régions sous-représentées. »

Bien sûr, on a déjà organisé des sommets At-Large pour le faire, mais je dirais qu'il ne semble rien des autres actions en cours. Est-ce qu'il y a une augmentation dans le budget, dans la quantité de membres du personnel qui sont importés vers la quantité de membres du personnel qui participent à cette initiative?

Donc, je ne sais pas si on ne pourrait pas dire que pour ce groupe de travail, cette recommandation est complète.

Heidi demande la parole. Oui, bien sûr, Heidi. Allez-y.

HEIDI ULLRICH :

Oui. Je pense qu'il faudrait peut-être que l'on considère une autre conversation que l'on a eue aux marges de ce groupe de travail. Et c'est le fait qu'on a transmis 17 demandes spéciales de programmes. Donc,

ces programmes auront des dates de départ à partir de l'année prochaine, l'année fiscale qui vient de commencer, en tous cas. Donc, on a déjà commencé à considérer les activités du NextGen, la prochaine génération et d'autres groupes aussi qui ont intérêt à faire des initiatives. Donc, la personne chargée de l'initiative va venir vous voir à Dublin, et ce serait intéressant que vous discutiez de cela avec cette personne.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Heidi. Ce sont définitivement des actions à suivre que vous mentionnez. Il faut que l'on travaille sur la résolution de ces points-là avant Dublin pour pouvoir discuter avec cette personne.

On passe à la recommandation suivante, qui est la numéro 12. On dit qu' « [E]n collaboration avec les structures At-Large, l'ICANN devrait mettre en place des campagnes de sensibilisation. Il devrait également élargir les programmes d'initiation dans les régions sous-représentées. »

Le sous-comité de sensibilisation et d'éducation a créé [peu clair], la stratégie de participation des parties prenantes et il y a beaucoup d'activités en cours au niveau régional.

Est-ce que vous avez quelque chose d'autre à ajouter? Autre que ce que nous avons déjà sur l'écran, je veux dire.

Au lieu de tout lire, je pense que ce serait mieux de lire – de bien dire ce qui est dessus.

Est-ce qu'il y a autre chose à ajouter? Une action à suivre? On pourrait faire, par exemple, revoir l'ordre de la réunion de Dublin avec les

personnes concernées, avec le personnel de participation mondiale. Donc, attirer leur attention sur cette recommandation lors de notre réunion avec – la réunion d’ALAC avec l’équipe de participation des parties prenantes mondiales.

Est-ce qu’il y a autre chose ici? Rien de plus? Parfait.

Nous allons passer au point suivant. Le point suivant, c’est la recommandation n°18. « Soutenir les utilisateurs finaux pour participer – pour qu’ils puissent participer au développement de politiques. »

Alors, une question. C’est une question intéressante. Il y a beaucoup de participation, beaucoup de travail qui vise cet objectif, hein? Donc, je pense que – je dirais qu’une partie de cela devrait concernée l’Académie d’ICANN et d’autres groupes de ce type. L’Académie d’ICANN doit enseigner aux utilisateurs finaux, de leur parler des thèmes politiques et doivent les aider à participer davantage au développement de politiques. Je suis un peu surpris que cette recommandation soit ici.

Heidi, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH :

Merci, Olivier. Il y a un point ici que je voudrais aborder. Le Groupe de partie prenante et de formation de compétences a organisé une série de webinaires, et je sais qu’il inclut des webinaires sur le développement de politiques avec la GNSO, avec des groupes de travail comme At-Large, etc. Il y a une série de webinaires et il y a aussi ICANN *Learn* qui a des cours, qui pourraient donc être liés à ces webinaires de

formation de compétences. Et donc, on peut participer aux webinaires puis suivre le cours. On peut aussi créer des cours. Vous pouvez créer vos propres cours si cela vous intéresse. Et comme At-Large le sait, il y a un guide qui est à votre disposition pour vous aider à participer dans le domaine de développement de politiques. Et cela concerne aussi les membres d'At-Large. C'est le Guide du débutant.

CHERYL LANGDON-ORR : Je pense que c'est une mise à jour intéressant. Je crois que ce qui compte, c'est ce qu'Heidi vient de dire. Et je voulais aussi mentionner que des discussions considérables ont lieu. Des progrès inévitables aussi. Et l'équipe de rédaction qui travaille sur la révision des attentes des ALS pour essayer d'intégrer davantage la perspective de la structure At-Large et ses membres dans le développement de politiques.

Beaucoup de ces outils, et le système en lui-même, beaucoup de ces outils viennent d'être découverts. Donc, si on reprend ce problème, on peut l'aborder de différentes manières, mais je dirais que c'est un travail qui est en cours de réalisation et qui doit être encore amélioré.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Heidi. Merci beaucoup, Cheryl.

Vous avez tout à fait raison. Il y a de nouveaux processus pour les ALS concernant leurs attentes et leurs critères et les ALS doivent être capables de travailler dans le domaine de développement de politiques, etc.

Avec la nouvelle stratégie de réunion, je pense que ce sera quelque chose qu'il va falloir noter. La réunion de type B va permettre d'avoir beaucoup de participations de la part de ce public-là. Je pense que ce sera utile d'utiliser cette réunion de type B pour permettre de soutenir les utilisateurs finaux pour qu'ils puissent participer davantage, mettre en place des programmes spécifiques les concernant, donc cibler sur ces utilisateurs finaux.

Alberto Soto demande la parole. Alberto Soto, vous avez la parole.

GLENN MCKNIGHT: Olivier, j'ai aussi demandé la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Glenn. Vous êtes dans la queue après Alberto.

Alberto, allez-y.

ALBERTO SOTO : Je pense que les problèmes de participation sont très complexes dans notre région, par exemple. On a un scénario compliqué parce que certaines ALS n'ont aucune idée de la façon de participer. Et lorsqu'on leur demande les thèmes qui les intéresseraient, certaines ALS dans le sondage ne répondent pas, disent qu'elles sont satisfaites, par exemple. Donc, si une ALS est satisfaite pour ne pas lui proposer un cours... Donc, la question de la participation, il faudra qu'on l'aborde à nouveau au sein de chaque groupe. Parce que nous avons organisé un webinaire, nous avons fait un sondage, on a vu qu'il y a certains thèmes, mais il

faut que l'on se focalise sur la façon dont les ALS vont participer ensuite. Nous devons passer à une étape suivante, c'est-à-dire faire comprendre aux ALS que cela va être important de participer à ces webinaires, de faire des commentaires, de participer et de nous dire quels sont les sujets qui les intéressent. C'est important. Et qu'elles s'en rendent compte, c'est important aussi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alberto. C'est très utile. Nous devons travailler sur ce problème.

Lorsque vous dites cela, vous dites que le Groupe de travail de mise en œuvre doit travailler là-dessus ou le Groupe de travail de participation doit régler cet aspect? Est-ce que vous pouvez éclaircir ce point-là, s'il vous plaît? Je n'ai pas bien compris.

ALBERTO SOTO : Dans le Groupe qui travaille sur le critère des ALS, nous discutons des ALS et de la façon dont les ALS doivent être certifiées et admises. Donc, on devrait travailler sur la façon dont ces ALS ont été certifiées, les connaissances qu'elles ont. Donc, on doit travailler avec les RALOs de façon à définir l'information dont on a besoin. On a fait un sondage, je vous l'ai dit, on a organisé un sondage concernant les thèmes qui intéressaient les ALS et les formations dont ils avaient besoin et nous avons organisé des webinaires, et je pense qu'il faut que ce soit une chose à laquelle tout le groupe participait.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, c'est très utile. Nous allons demander aux ALS quelles sont leurs attentes et nous allons voir cela avec le groupe de travail qui travaille sur le critère des ALS. Donc, c'est bien.

Bien. Glenn McKnight, vous avez demandé la parole, allez-y.

GLENN MCKNIGHT : Merci. Une série de choses. Il y a des suggestions liées... Quand on regarde ce qu'Alberto a dit, je suis – concernant les ALS, je dirais que nous avons des gens très bien formés qui peuvent travailler avec le personnel. Et donc, je crois qu'il n'y a rien à ajouter ici. Les ALS font du bon travail, mais certaines ALS ne sont qu'une seule personne et ne participent pas assez. Pour pouvoir participer, il faut qu'il y ait un aller venu constant. Donc, je pense que nous – ce que nous pouvons faire, c'est de considérer les présidents ou les vice-présidents responsables de travailler avec le personnel. Dans ce sens, il y a beaucoup de choses à faire encore et comme Olivier l'a dit, nous allons peut-être devoir évaluer les ALS. Nous devons organiser quelque chose ici, dans ce domaine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Glenn. Vous avez tout à fait raison. Vous avez dit qui était responsable de répondre à cette question. Je pense que les RALOs ont un rôle important à jouer ici parce qu'ils savent – ils connaissent leurs ALS mieux qu'ALAC les connaît. Donc, c'est leur responsabilité. Ils sont responsables de chercher des talents au sein de la structure At-Large, de parler avec les représentants des structures At-Large.

Est-ce qu'il y a d'autres personnes dans la structure At-Large qui veulent et qui sont intéressées pour travailler dans ce sens et pour participer davantage dans le domaine des – aux problèmes liés aux politiques? Donc, c'est un point important. Important pour la sensibilisation des régions, mais je pense que le programme de mentorat aussi, ce programme de mentorat a commencé lors d'ATLAS II, et je me demande où est-ce qu'il en est... Est-ce que ce programme de mentorat existe encore? Est-ce qu'on doit demander à ce programme de mentorat d'organiser ses propres activités d'avoir ses propres leaders pour continuer à travailler dans le domaine du mentorat? Glenn, vous avez mentionné cela.

Cheryl Langdon-Orr, vous demandez la parole. Cheryl, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci. Je voudrais vous remercier, Olivier, d'avoir mentionné cela. Il y a deux points en ce qui concerne le mentorat. Gunela et son équipe vont devoir travailler dans ce domaine. Et il y a un mentorat intensif et un mentorat général. Je sais, en tous cas, qu'Heidi est au courant et programmée pour reconnaître que ce type de programmes, il faut d'abord voir pourquoi est appliqué le mentorat et dans quel but au sein de l'ICANN. Je – on peut – si on essaie de faire du mentorat pour avoir davantage de participation ou pour développer le leadership, c'est différent. Donc, on peut se demander ce qui arrive au programme de mentorat et on doit aussi analyser ICANN dans son ensemble concernant le mentorat analyser At-Large et ALAC et voir quels sont les besoins, dans ce sens, de ces organisations et voir ce que les gens

veulent. Il devrait y avoir un engagement permanent. Et je pense qu'il faut essayer de participer de manière précoce. Et les individus qui travaillent au sein des ALS et au sein des RALOs doivent essayer de mettre en place ce système de mentorat.

Il faut commencer de manière précoce à travailler avec eux, il y a un engagement qui doit être mis en place, des conversations concernant le mentorat doivent avoir lieu, savoir quels programmes en particulier doivent être repris. Il y a beaucoup de choses à faire, beaucoup plus que se demander ce qui a été fait jusqu'à nos jours dans le domaine du mentorat, voir ce qui doit être fait dans le futur, ce qui a servi ou pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Cheryl.

Heidi.

HEIDI ULLRICH : Oui, c'est vrai que Cheryl et Gunela ont parlé d'un programme de mentorat spécial qui pourrait commencer à partir de – qui devrait avoir commencé à partir de la dernière réunion à Singapour. Et comme Cheryl l'a dit, c'est un programme qui dure depuis un moment. C'est un programme pour tout l'ICANN et donc, peut-être que ce serait plus censé de voir quels seraient les programmes de l'ICANN qui pourraient mieux bénéficier de la Communauté complète.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Heidi. On va donc ajouter cette action à suivre, qui est de parler du programme de mentorat pour voir spécifiquement cette recommandation n° 15.

Gunela, allez-y, vous avez la parole.

GUNELA ASTBRINK : Merci, Olivier. Je voulais simplement ajouter ici mon idée, mes aspirations pour ce programme. Peut-être qu'on pourrait avoir l'occasion de faire partie de ce programme. À l'époque où ce programme a été créé, je ne faisais pas partie de l'initiative, mais la première réunion de Singapour était une réunion de mentorat.

Mais je suis d'accord avec ce que dit Cheryl. J'ai moi-même participé à l'initiative d'APERALO de l'ICANN, donc je comprends à peu près les processus de l'ICANN. Je pense que cela pourrait être bénéfique pour la Communauté et pour l'initiative en général. Je vois qu'il y a une nécessité de mentorat constant.

Si quelqu'un venait tout juste de commencer à travailler avec nous et de s'intégrer à nos processus, ce pourrait être utile de mieux comprendre comment ça se passe, de quoi il s'agit.

Donc, peut-être qu'on devrait désigner un mentor pour ces personnes parce qu'elles pourraient, bien sûr, avoir d'autres engagements dans le cadre des réunions de l'ICANN si elles comprenaient mieux les processus. Moi-même, j'ai participé à quelques réunions et j'arrive à suivre pour la plupart ce qui a lieu, grâce à la formation que j'ai reçue. Donc, je suis franchement engagée avec l'ICANN, mais j'aimerais avoir

un programme de mentorat et je voudrais bien faire partie moi-même de cette initiative. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Gunela. Vous faites des remarques très très utiles.

Bien sûr, les trois mentors qu'on avait mis à disposition de la Communauté pour ATLAS II sont devenus des membres si importants pour la Communauté qu'on devrait peut-être avoir en quelque sorte un suivi de ce programme. On a maintenant beaucoup de notes sur cette recommandation spécifique. Et la discussion avec Laura va sans doute montrer tout cela. On va discuter de cela, bien sûr, à Dublin, et on va sans doute parler de vous pour que vous contribuiez avec votre expérience.

Bien. Je vois qu'on a beaucoup ajouté de notes à la recommandation n° 18. On a la recommandation n° 19, qui est la suivante – qui est également vide. Il nous reste peu de temps dans cet appel. Et ce qui m'inquiète un peu, c'est le fait qu'on ne va pas avoir le temps de conclure notre discussion au sujet de cette recommandation. Donc, je propose qu'on s'arrête en ce moment avec les recommandations. On va s'arrêter à la fin de la recommandation 18, et on reprendra avec la numéro 19 lors de notre prochain appel.

Entre temps, je voudrais vous donner notre mise à jour sur la recommandation n° 42, qui a reçu une action à suivre. Cette recommandation dit que l'ICANN devrait permettre d'organiser une assemblée annuelle en personne pour l'ICANN, que ce soit au niveau régional ou en simultané avec des événements régionaux. Dans ce sens,

il y a eu un nombre de questions. Et une partie du travail que j'avais à faire était d'évaluer le calendrier de l'Assemblée générale qui nous menait à l'ATLAS III, à ce possible Sommet ATLAS III. Ce calendrier est en ce moment lié avec l'ordre du jour.

Donc, Ariel, je vais partager mon écran et nous allons voir en ce moment ce que j'ai. Mais je ne sais pas comment partager mon écran, pardon... Ah! Voilà! Bien. Alors, nous voilà.

Si vous voulez voir l'original – parce que ça ne se voit pas très bien sur l'écran en ce moment, mais c'est une version préliminaire. Donc, vous avez bien deviné : on parle de la feuille de route de ce qu'on a, de ce que Patrik avait. Et toutes les informations ajoutées ici découlent de ce qu'on avait pour l'ATLAS II. Donc, on commence avec l'exercice fiscal 09 et le premier Sommet At-Large également. Je pense que les colonnes sont assez claires. Ce n'est pas la peine d'ajouter des explications ici. On a ici le [FY] qui représente l'année financière ou exercice fiscal 09. Et puis, on dit que le Sommet – donc, c'est l'année du Sommet. Et puis, on commence à compter à partir du Sommet, donc année 1, année 2, etc.

En 2009, on a eu notre premier Sommet At-Large. On avait des pays, le commerce des RALOs aussi, la reconnaissance des endroits...

Sur la droite, nous avons un certain cours appliqué qui serait ajouté au coût de l'exercice fiscal. C'est ce qui a été approuvé apparaît ici; ce qui n'est pas approuvé apparaît de cet autre côté. On a les propositions qui pourraient être transférées au coût total et celles qui ne pourraient pas être transférées. On défile un peu, et vous allez voir que dans le Sommet, il n'y a pas eu d'assemblée générale, mais pour la deuxième

année, on a eu une assemblée générale. Ça pourrait — vous montrez ici les montants qui ont été consacrés pour cette assemblée générale.

L'année numéro 3, qui était l'exercice fiscal 2013, on a une assemblée générale après Dakar. On a dépensé 75 000 dollars, qui apparaît ici. Je ne suis pas sur Internet... On recommence?

Bien. Alors, cela correspond au fait que tous les RALOs dans ces années ont enlevé leurs ressources, ils ont tous enlevé les ressources d'ailleurs et ils ont réuni ce qu'ils avaient pour avoir cette assemblée générale dans une région.

L'année numéro 4, il y a eu deux demandes – non, plutôt trois demandes pour avoir des assemblées générales au niveau régional. Et d'ailleurs, les trois qui ont été demandés – parmi ces trois qui avaient été demandées, une seule avait été acceptée.

Donc, une demande était de NARALO au Canada et puis celle d'EURALO qui a eu lieu en dehors des réunions de l'ICANN et malheureusement, l'assemblée générale d'APERALO n'a pas été acceptée. Donc, Asie Pacifique n'a pas pu avoir une assemblée générale entre le Sommet At-Large.

Donc, toutes les régions ont eu des assemblées générales, à l'exception de l'Asie Pacifique et l'organisation de...

Dans l'année numéro 5, nous avons eu le sommet qui a eu lieu à Londres. C'était l'année dernière. Et on peut maintenant commencer à penser à l'avenir. Année numéro 1, après ATLAS II, on n'a pas eu d'assemblée générale.

Cette année fiscale, on est maintenant à l'exercice fiscal 2016. Pour cette année, nous prévoyons avoir des assemblées de RALOs, d'AFRALO et de NARALO, qui ont toutes les trois demandé des [peu clair]. AFRALO a décidé d'abandonner l'idée parce qu'il y a une réunion de gouvernance à Marrakech en même temps, et tous les participants de l'Assemblée générale vont y assister. Donc, AFRALO a décidé de ne plus poursuivre avec sa demande de fonds pour l'assemblée générale. D'autre part, EURALO et NARALO ont présenté leurs demandes. On leur a attribué les fonds pour avoir une seule assemblée et donc, NARALO a cédé les fonds reçus pour qu'EURALO et son assemblée générale régionale. C'est-à-dire qu'à partir de l'année prochaine, on pourra commencer à travailler avec la stratégie des réunions. Et comme vous le savez, dans la région d'Amérique latine et les Caraïbes, la prochaine réunion sera organisée dans l'année financière ou l'exercice fiscal 2017. C'est-à-dire que l'année prochaine, ce sera leur tour d'avoir une réunion. Alors, l'année prochaine on en aurait deux et l'année suivante, on en aurait deux autres. Donc, l'année numéro 4, on aurait l'assemblée générale d'Asie Pacifique et l'assemblée générale de l'ACRALO. La réunion d'Asie Pacifique aurait lieu pendant la réunion B, c'est la grande réunion de l'année. Je vous le rappelle, la réunion B est une réunion plus petite qui aura lieu en Amérique latine et les Caraïbes.

Et donc, pour l'année 5, on compte avoir fait ces assemblées générales. Pour l'exercice fiscal, il n'est pas probable que l'on continue avec cette assemblée générale. Et en matière de logistique, il est difficile d'imaginer d'avoir deux structures At-Large. En Afrique, ce n'est pas toujours facile de trouver des pays en mesure d'organiser d'être les hôtes de ce type de réunion. Donc, il va falloir que l'on évalue les

possibilités dans la région Asie Pacifique ou en Australie peut-être.
Donc, l'Asie Pacifique, les îles du Pacifiques et l'Australie.

Donc, voilà pour ce qui est des assemblées générales pour cette année-là. Et on aura une réunion de toutes nos ALS, un Sommet ATLAS – on l'espère – et puis on essaiera de voir si les deux réunions sont ratifiées pour avoir des assemblées générales en 2020.

On me dit que les interprètes ont accepté de continuer de travailler [peu clair], mais entre temps, je voudrais vous donner la parole pour faire des remarques, des commentaires. Je ne vous ai pas donné la parole depuis un moment. C'est la première fois que je vois cela moi-même. Donc, c'est assez récent, mais on dirait que 2020 est dans le coin.

Ça semble être dans beaucoup de temps, mais c'est aussi dans très peu.
Quand on commence à travailler.

Alors, qui voudrait prendre la parole?

Cheryl demande la parole. Allez-y, Cheryl.

CHERYL LANGON-ORR : Merci. Est-ce qu'on pourrait revenir au début, s'il vous plaît?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : On redémarre.

CHERYL LANGDON-ORR : Bon. Il se semble probable qu'il nous faille avoir un peu plus de contexte pour comprendre. Ce n'est pas fréquemment qu'on ne comprend pas vraiment la mauvaise gestion de la réunion.

Donc, ce que je propose ici est que l'on commence à penser dans la préhistoire, avant le premier Sommet ATLAS. À l'époque, notre région, Asie Pacifique, avait reçu des fonds pour organiser sa réunion de l'ICANN. On pourrait considérer cette réunion comme une Assemblée générale. C'était une réunion qui avait eu lieu en dehors d'une réunion de l'ICANN. C'était une réunion d'APNIC en réalité. Ce n'était pas Thaïlande, je ne sais plus où c'était, mais c'était en Asie en tous cas.

Et donc, à l'époque, on ne pensait pas à cela comme des assemblées générales annuelles, mais c'était une réunion qui nous a permis de fonder notre RALO de manière efficace et c'est à partir de ce moment qu'on a tous commencé à travailler ensemble. Donc, peut-être qu'on devrait accepter que cela a effectivement été une assemblée générale, et ce sera en regardant les dates qu'on pourra définir cela.

En outre, il y a également eu une autre réunion des dirigeants d'Asie Pacifique qui a également été financée par l'ICANN. C'était également une réunion qui a eu lieu en dehors du contexte de l'ICANN. Cette réunion a eu lieu à Hong-Kong, et c'était en réalité une réunion technique, où la plupart des participants étaient anglophones. Et étant donné qu'il y avait beaucoup d'autres personnes qui étaient présentes à cette réunion à Hong-Kong, en réalité, ça n'a pas été une petite assemblée générale, mais j'avoue que – je pourrais vous aider à mieux élaborer la stratégie, mais pas en ce moment. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Cheryl.

Il s'agit encore d'un calendrier préliminaire, mais c'est utile. Je pense que toutes les régions peuvent voir ce qui a été fait avant la première réunion d'ATLAS.

Sébastien Bachollet, vous demandez la parole? Allez-y, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Olivier. Je pense que c'est un bon document. Merci de l'avoir réalisé. Je pense que l'on peut avoir ici des informations sur la formation d'ALAC, par exemple, ou sur la création des RALOs. C'était sur une présentation que j'avais faite il y a deux ans. Je ne peux pas la trouver, mais vous avez donc le nom, la date, les noms des membres ALAC.

Mon deuxième point concerne ATLAS III. Je suggère que vous laissiez les trois options ouvertes, y compris la réunion B, et que l'on passe à – et que l'on en parle aux personnes responsables des réunions et dire « OK, j'irai s'il y a une ATLAS II dans cette année fiscale ». Nous aimerions que vous nous disiez où est-ce que vous préférez qu'elle ait lieu, cette réunion ou bien il faut se souvenir que dans une – dans un des trois endroits, il faut qu'il y ait suffisamment de place pour que l'on puisse organiser notre réunion ATLAS III dans les lieux de la réunion d'ICANN, dans les lieux où aura lieu la réunion d'ICANN.

Donc, il faut aussi savoir que cela donne au personnel l'obligation de trouver le meilleur endroit pour que la réunion d'ATLAS III puisse avoir lieu pendant cette année fiscale. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Sébastien. Donc, bien, on a mis ici, comme vous le souhaitez, on a corrigé cela.

Bien, je pense que nous sommes vraiment en retard. C'est un nouveau document. Il sera peut-être plus utile de laisser tout le monde regarder, étudier tranquillement. Nous allons revenir à notre écran de l'ordre du jour.

Ce document ne peut pas être téléchargé, mais je vais le mettre dans les documents sur lesquels nous avons travaillé.

Donc, est-ce qu'il y a d'autres commentaires concernant ce document? D'abord. Premier point.

Bien, il n'y en a pas. Donc, avant d'envoyer ce document au Conseil et au Comité de finance, je veux d'abord avoir l'opinion d'ALAC. C'est un peu plus qu'une information. Ce tableau va devenir un tableau qui va circuler dans les discussions formelles entre ALAC, le Conseil d'ICANN, le Comité des finances, etc.

Donc, je pense qu'il faudrait d'abord qu'il soit approuvé par ALAC puis par le sous-comité des finances puis par ALAC de nouveau en fonction de ce qui aura été dit auparavant, etc.

Bien. Messieurs, Dames, je vous remercie maintenant pour cet appel qui s'est légèrement prolongé, mais qui a été très très productif. Nous avons fait du bon travail. Merci, Claudia, Marina, Claire et Camila, d'être restées dix minutes de plus sur cet appel. Merci beaucoup Ariel d'avoir organisé cette – tous les écrans et pour avoir pris note pendant la réunion.

Une question avant qu'on s'en aille. Est-ce que vous voulez un autre appel la semaine prochaine? Je sais que c'est une semaine compliqué avec beaucoup de travail, mais est-ce que vous voulez un autre appel ou pas?

Bien. Messieurs, Dames, nous allons analyser cette question. La semaine prochaine, vous avez énormément de travail, donc nous allons laisser la semaine prochaine et nous réorganiserons l'appel, une téléconférence, la semaine d'après. Je voudrais qu'il y ait encore deux téléconférences avant notre réunion de Dublin. Donc, nous aurons une réunion – une téléconférence la semaine du 28 et une téléconférence pendant la semaine du 5 octobre, la première semaine du mois d'octobre. Nous avons besoin de deux téléconférences encore. La semaine prochaine, beaucoup de gens vont à Los Angeles pour deux jours et sont donc très pris. Par conséquent, pour les personnes qui seront à la réunion du CCWG responsabilité, nous allons sauter la semaine prochaine, nous n'aurons pas de téléconférence la semaine prochaine.

Je vois que tout le monde est d'accord.

Sébastien Bachollet lève la main. Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, excusez-moi, Monsieur le Président, mais quelle est la différence entre aller deux jours à Los Angeles ou aller deux jours à Francfort ou à Paris? Pour vous, c'est moins loin, mais pour Cheryl, c'est – ça ne change rien : elle reste loin. Et c'est toujours difficile d'aller quelque part juste pour deux jours.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien. Bon travail la semaine prochaine. Bon vol et bon travail la semaine prochaine!

Nous ferons un Doodle pour la semaine du 28 septembre pour voir quand nous allons organiser la prochaine réunion dans 15 jours.

Merci. Donc, nous allons faire deux Doodles : un pour la dernière semaine du mois de septembre et un autre Doodle pour la première semaine du mois d'octobre. Nous allons essayer d'organiser deux téléconférences. Il y aura deux plages horaires que nous allons vous proposer pour la semaine du 28 septembre.

Merci.

Bien. Je pense qu'on peut maintenant conclure cet appel.

Merci beaucoup. Merci à tous. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]